



## CONTRAT DE LOCATION

Monsieur, Madame	Nom :	Prénom :
Adresse postale :	Numéro de téléphone :	Adresse e-mail :
	Numéro de portable :	

### DESIGNATION DE LA LOCATION (cocher la case correspondante) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chalet Tonga Studio 2 personnes<br><input type="checkbox"/> Chalet Tonga 4 personnes<br><input type="checkbox"/> Chalet Morea 4 personnes<br><input type="checkbox"/> Roulotte 2/3 personnes | <input type="checkbox"/> Roulotte 4 personnes<br><input type="checkbox"/> Chalet Morea Confort 2/4 personnes<br><input type="checkbox"/> Chalet Morea Confort 5 personnes<br><input type="checkbox"/> Chalet Vega Confort 4 personnes |
|---|---|

### LOCATION PREVUE POUR

Nombre d'adultes	Enfants de -18 ans	Enfants de -13 ans	Enfants de -2 ans

### DUREE

La location commencera le \_\_\_/\_\_\_/20\_\_\_ à partir de 17 heures pour se terminer le \_\_\_/\_\_\_/20\_\_\_ avant 10 heures.

### LOYER

Le montant de la location est de :	_____ € x ___ semaine(s) =	_____ €
Si plusieurs chalets :	_____ € x ___ chalet (s) =	_____ €

**Taxe de séjour :** (perçue pour le compte de la commune : 0.60€ par jour et par personne de plus de 12 ans (sous réserve de modification) : \_\_\_ pers. + 12 ans x 0.60€ x \_\_\_ jours = \_\_\_\_\_ €



### **LOU Quinsou – La buissière 07120 Labeaume**

Tél : +33 (0) 6.66.82.40.25 – [www.lou-quinsou.fr](http://www.lou-quinsou.fr) – [louquinsou.location@hotmail.com](mailto:louquinsou.location@hotmail.com)  
 SARL au capital de 20000€ SIRET : 53195838700015 N°TVA Intracommunautaire : FR36531958387

Ménage : Chalet 5 pers.  \_\_\_ x 70€ = \_\_\_\_\_ €  
 Chalet 3/4 pers.  \_\_\_ x 60€ = \_\_\_\_\_ €  
 Chalet 2 pers.  \_\_\_ x 40€ = \_\_\_\_\_ €

Location de draps : Simple  \_\_\_ x 8€ / paire = \_\_\_\_\_ €  
 Double  \_\_\_ x 12€ / paire = \_\_\_\_\_ €

Lit bébé : 12€ la semaine (sous réserve de disponibilité) :  Lit bébé

Animaux : Tous les animaux domestiques ne seront tolérés dans la location ou en dehors qu'avec l'accord du propriétaire (5€/jour/animal) :  \_\_\_ chiens  \_\_\_ chats

Modes de paiement acceptés : Espèce, chèques vacances, chèque bancaire Français (à l'ordre de : SARL MARCO LOISIRS)

### MONTANT TOTAL ET ACOMPTE

Montant total du séjour : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Montant de l'acompte (arrondir à la virgule supérieur SVP) (30% du montant total) :  
 \_\_\_\_\_ € x 30% = \_\_\_\_\_ €

Il vous est possible de vous acquitter des 2 formalités suivantes par avance en envoyant la caution avec l'acompte et le solde 1 mois avant votre arrivée. Ainsi, du jour de votre arrivée jusqu'au jour de votre départ, vous serez pleinement en vacances ! Pas de carnet de chèque à sortir...

Caution (non encaissée) : 400€  Maintenant  A l'arrivée

Solde : \_\_\_\_\_ €  1 mois avant  A l'arrivée

### CONDITIONS GENERALES

#### 1. RESERVATION

Le Village de chalet LOU QUINSOU prendra acte des réservations uniquement par écrit après confirmation de la disponibilité par téléphone ou par mail. La réservation sera définitive après réception du contrat de location rempli et signé accompagné des 30% d'acompte et ce dans un délai de 10 jours. Le solde devra impérativement être réglé à votre arrivée. La location est effective du jour de l'arrivée 16h au jour de départ 10h. Toute arrivée tardive ou départ prématuré devront être avisés impérativement au propriétaire et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. En cas de non respect des délais de paiement, le propriétaire se réserve le droit de rompre les accords et sans remboursement des sommes versées.

#### 2. ANNULATION

Toute annulation devra être notifiée au propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception pour un motif légitime (hospitalisation, perte d'emploi, refus des congés). En cas d'annulation plus de 30 jours avant pour force majeure (maladie grave, hospitalisation, décès), le montant de l'acompte vous sera restitué uniquement si la location aura pu être relouée **pour la même période et au même prix**. Si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue, de votre arrivée, le montant du séjour vous sera entièrement retenu.



**LOU Quinsou – La buissière 07120 Labeaume**

Tél : +33 (0) 6.66.82.40.25 – [www.lou-quinsou.fr](http://www.lou-quinsou.fr) – [louquinsou.location@hotmail.com](mailto:louquinsou.location@hotmail.com)

SARL au capital de 20000€ SIRET : 53195838700015 N°TVA Intracommunautaire : FR36531958387

### 3. CAUTION

Le montant de la caution s'élève à 400€. Ce dépôt de garantie sera rendu 15 jours après contrôle. En cas de perte, dégradation totale ou partielle de la location, vol d'éléments intérieurs ou extérieurs à la location suite à une action commise par le locataire ou une tierce personne présente sur le site, le montant de ce dépôt sera minoré des frais de remplacements ou de réparations sur présentation de justificatifs par le propriétaire.

### 4. ETAT DES LIEUX

L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des divers équipements sera fait par le locataire le jour de son arrivée et le jour de son départ. Tout manquement ou casse doit être signalé dans les 24 heures.

### 5. RESPONSABILITE

Le locataire s'engage au respect des lieux et des personnes sur le site, dans l'utilisation des parties communes (piscines, jeux, allées, terrasses, parkings, salle commune, laverie...), de jour comme de nuit et ce dans le respect des autres résidents. Les nuisances sonores ne sont pas acceptées. Après avertissement, la direction peut décider de mettre fin à la location. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégâts de toute sorte pendant ou à la suite de votre séjour au Village de chalet LOU QUINSOU.

### 6. ENTRETIEN

Votre hébergement sera à votre charge pendant la durée de votre séjour. Le chalet devra être laissé en parfait état de propreté le jour de votre départ. Si vous le souhaitez vous pouvez demander le forfait ménage (de 40€ à 70€).

### 7. VISITEURS

Toute visite aux locataires durant le séjour devra être impérativement signalée au propriétaire. Pour des raisons de responsabilité, ces derniers ne pourront en aucun cas profiter de la piscine.

### 8. UTILISATION DES LIEUX

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à celui indiqué sur le contrat de location. Le locataire s'engage à prendre soin du bien loué et de tous les équipements mis à disposition sur le site. Le propriétaire quant à lui s'engage à fournir un hébergement propre et conforme à la description faite lors de la réservation. La location se termine le dernier jour à 10h. Les lieux loués doivent être laissés parfaitement propres. Concernant la piscine, il est strictement interdit de manger, boire dans l'enceinte de l'espace aqua ludique. **L'utilisation des shorts de bain n'est pas autorisée pour se baigner. Le maillot de bain est obligatoire.**

Nous avons pris connaissance des conditions générales de locations et les acceptons :

Fait à .....

Le.....

Signature (précédée de « Lu et approuvé ») ;

LE LOCATAIRE :

LE PROPRIETAIRE :



**LOU Quinsou – La buissière 07120 Labeaume**

Tél : +33 (0) 6.66.82.40.25 – [www.lou-quinsou.fr](http://www.lou-quinsou.fr) – [louquinsou.location@hotmail.com](mailto:louquinsou.location@hotmail.com)  
SARL au capital de 20000€ SIRET : 53195838700015 N°TVA Intracommunautaire : FR36531958387